

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"

Siège social : 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA

La Société Tunisienne des Arts Graphiques – STAG- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 22 juillet 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M. Elyes MAATKI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		13 417	13 417
<i>Moins: Amortissements</i>		(13 417)	(13 417)
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>		-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>		9 185 494	8 016 314
<i>Moins: Amortissements</i>		(4 986 317)	(4 686 251)
<i>Total des immobilisations corporelles</i>	(01)	4 199 177	3 330 063
<i>Immobilisations financières</i>		370 872	371 432
<i>Moins: Provisions</i>		(212 000)	(212 000)
<i>Total immobilisations financières</i>	(02)	158 872	159 432
<i>Autres actifs non courants</i>		-	-
Total des actifs non courants		4 358 049	3 489 495
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>		453 896	832 208
<i>Moins: Provisions</i>		-	-
<i>Net</i>	(03)	453 896	832 208
<i>Clients et comptes rattachés</i>		666 694	872 993
<i>Moins: Provisions</i>		(293 876)	(292 376)
<i>Net</i>	(04)	372 818	580 617
<i>Autres actifs courants</i>		885 639	658 482
<i>Moins: Provisions</i>		(13 096)	(13 096)
<i>Net</i>	(05)	872 543	645 386
<i>Placements et autres actifs financiers</i>		650	550 650
<i>Moins: Provisions</i>		(650)	(650)
<i>Net</i>		0	550 000
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>		43 983	105 810
<i>Moins: Provisions</i>		(1 779)	(1 779)
<i>Net</i>	(06)	42 204	104 031
Total des actifs courants		1 741 461	2 712 242
TOTAL DES ACTIFS		6 099 510	6 201 737

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital social</i>		1 300 000	1 300 000
<i>Réserves légales</i>		130 000	130 000
<i>Compte de Réévaluation</i>		759 067	759 067
<i>Autres capitaux propres</i>		11 150	15 052
<i>Résultat reporté</i>		410 376	535 446
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(07)	2 610 593	2 739 564
<i>Résultat de l'exercice</i>		67 801	4 930
Total des capitaux propres		2 678 393	2 744 494
PASSIFS NON COURANTS			
<i>Emprunts</i>	(08)	1 304 416	769 347
<i>Cautionnement reçus</i>		66 388	65 788
<i>Provisions</i>		3 122	3 122
Total des passifs non courants		1 373 926	838 257
PASSIFS COURANTS			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		254 404	706 634
<i>Autres passifs courants</i>	(09)	582 171	1 034 857
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	(10)	1 210 617	877 495
Total des passifs courants		2 047 192	2 618 986
Total des passifs		3 421 117	3 457 243
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 099 510	6 201 737

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Revenus</i>	(11)	2 712 161	3 066 514
<i>Autres produits d'exploitation</i>	(12)	620 187	523 768
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		3 332 348	3 590 282
CHARGES D'EXPLOITATION			
<i>Variation stocks</i>		(453 896)	(821 405)
<i>Achats marchandises consommés</i>	(13)	2 432 708	3 358 459
<i>Achats d'approvisionnements consommés</i>		0	0
<i>Charges de personnel</i>	(14)	364 282	336 991
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		302 136	310 241
<i>Autres charges d'exploitation</i>	(15)	369 014	282 996
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		3 014 243	3 467 282
RESULTAT D'EXPLOITATION		318 105	123 000
<i>Charges financières nettes</i>	(16)	(250 414)	(158 801)
<i>Produits des placements</i>		0	32 413
<i>Autres gains ordinaires</i>		30 037	35 609
<i>Autres pertes ordinaires</i>		(9 664)	(14 138)
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		88 065	18 083
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		(18 998)	(12 542)
<i>Contribution Sociale de Solidarité</i>		(1 267)	(611)
RESULTAT NET AVANT MODIFICATIONS COMPTABLES		67 801	4 930
<i>Effets de modifications comptables</i>		0	0
RESULTATS NET APRES MODIFICATION COMPTABLES		67 801	4 930

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	67 801	4 930
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	301 566	365 557
* Variations des :		
- Stocks	378 312	(218 236)
- Créances	206 299	(155 553)
- Autres actifs	323 403	(733 558)
- Fournisseurs et autres dettes	(852 100)	932 454
* Plus ou moins value de cession		
* Annulation provisions et régularisation amortissements		
Flux de trésorerie provenant del'exploitation	425 281	195 594
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
corporelles et incorporelles	(1 169 180)	(777 423)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 169 180)	(777 423)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Profits résultant de l'amortissement de subvention d'équipements		
Dividendes et autres distributions	(130 000)	(205 267)
Encaissements provenant des subventions		
Encaissements emprunts	977 397	445 548
Remboursement emprunts	(442 328)	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	405 069	240 281
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	0
Variation de trésorerie	(338 830)	(341 548)
Trésorerie au début de l'exercice	(183)	341 365
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(339 013)	(183)

LES NOTES COMPLEMENTAIRES

I. Présentation de la société :

Raison sociale : SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES SA

Siege social : 19 RUE DE L'USINE ZONE INDUSTRIELLE ARIANA AEROPORT

Matricule fiscal : 002449Q/A/M/000

Régime fiscal : Assujettie partiellement à la taxe sur la valeur ajoutée

Forme juridique : Société Anonyme

Date de clôture : 31 Décembre de chaque année

Capital Social : 1 300 000 DT

Objet social : L'exploitation de tous procédés, brevets, dessins, fabrication et montages relatifs à la photogravure, à la clicherie, à l'impression et en général à tous ce qui concerne les arts graphiques.

II. Présentation des états financiers :

Les Etats financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (**la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement**) ainsi que les conventions comptables, principes, et méthodes comptables prévues par le cadre conceptuel de la Comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes.

L'état de résultat et de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée.

Les bases de mesures et les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

- **La continuité d'exploitation :**

Les états financiers ont été élaborés en application du principe de continuité d'exploitation.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le conseil d'administration de la société.

- **Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur cout d'acquisition et amorties

Linéairement aux taux suivants :

Libellé	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel informatique	33%
Matériels de transport	20%
Agencement, aménagement et Installations Divers	10%/20%
Mobilier et Equipement de bureau	20%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 dinars sont amorties totalement au cours du premier exercice d'utilisation.

- Les stocks

Les stocks de matières premières et de matières consommables sont valorisés à la date de clôture à leur coût d'achat.

La méthode de l'inventaire intermittent est utilisée pour la comptabilisation des stocks.

- La taxe sur la valeur ajoutée

La société est partiellement assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

Au cours de l'exercice, la TVA déductible au titre des biens et services utilisés en communs dans les secteurs assujetti et non assujetti est calculée selon le prorata de déduction déterminé sur la base des chiffres d'affaires de l'exercice précédent et ce conformément aux dispositions du code de la TVA.

La déduction appliquée aux biens amortissables selon la règle de prorata est soumise à la révision à la fin de chaque exercice au cours duquel a lieu la déduction.

La révision est traduite par une régularisation sur la base du prorata définitif calculé à la fin de l'année de l'acquisition lorsqu'il ait lieu d'une variation en plus ou en moins supérieure à 5% par rapport au prorata appliqué à la déduction initiale.

En cas de variation de plus de 5% du prorata ayant servi pour la déduction initiale, l'entreprise est tenue de reverser le montant de la variation à l'Etat.

LES NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1. Immobilisations Corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 9 185 494 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2020	Acquisition	Sorties	Au 31 décembre 2021
Terrains	335 096	0	0	335 096
Constructions	2 294 254	0	0	2 294 254
Installations générales Agen & Aménagements	538 247	33 828		572 075
Matériel de transport	455 168	0	0	455 168
Matériels et mobiliers de bureau	71 949	0	0	71 949
Matériels informatiques	20 552	3 999	0	24 551
Matériels industriels	4 301 048	790 303		5 091 351
constructions en cours	0	341 049		341 049
Total	8 016 314	1 169 179	0	9 185 494

Les amortissements par rubrique d'immobilisation peuvent être récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Amort antérieur	Amort au 31 décembre 2021	Reprises Amort	Amort cumulé	VCN au 31 décembre 2021
Terrains	0	0	0	0	335 096
Constructions	881 081	94 946	0	976 027	1 318 227
Installations générales Agen & Aménagements	317 009	49 383	0	366 392	205 683
Matériel de transport	288 654	33 303	0	321 956	133 211
Matériels et mobiliers de bureau	28 205	4 374	0	32 580	39 370
Matériels informatiques	13 479	2 063	0	15 543	9 008
Matériels industriels	3 157 823	115 996	0	3 273 818	1 817 533
constructions en cours	0	0	0	0	341 049
Total	4 686 251	300 066	0	4 986 317	4 199 177

2. Immobilisations Financières

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 158 872 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Titres de participation	356 900	356 900
Dépôts et cautionnement	7 972	8 532
Prêts au personnel	6 000	6 000
Sous total	370 872	371 432
Provision sur titres de participation	(212 000)	(212 000)
Total	158 872	159 432

3. Stocks

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 453 896 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Matières premières	405 992	709 772
Matières consommables	6 724	74 278
Encours	41 180	48 158
Total	453 896	832 208

4. Clients et comptes rattachés

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 372 818 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Clients ordinaires	257 663	414 146
Clients douteux	330 318	328 818
Clients effets à recevoir	100 407	147 923
Avances clients	(21 030)	(16 615)
Soldes créditeurs	(665)	(1 279)
Sous total	666 694	872 993
Provision pour dépréciation des créances	(293 876)	(292 376)
Total	372 818	580 617

5. Autres actifs courants

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 872 543DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Etat, IS à reporter	481 718	417 762
Compte courant actionnaires Printer	147 441	102 923
Etat, Retenue à la source sur clients	2 434	2 508
Etat, TVA à reporter	40 654	944
Etat, TVA à restituer	91 614	91 614
Personnel avances et acomptes	15 044	14 152
Produits à recevoir	5 050	0
Charges constatées d'avance	8 909	7 459
Débiteurs divers	3 000	3 000
Fournisseurs débiteurs	3 411	7 456
Fournisseurs factures non parvenues	86 363	10 665
Sous total	885 639	658 482
Provisions pour dépréciation	(13 096)	(13 096)
Total	872 543	645 386

6. Liquidités et équivalent de liquidités

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 42 204 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
ATB -Agence centre urbain nord	0	52 015
Zitouna banque agence Charguia 1	4 970	15 426
Chèque à encaisser	38 913	38 364
Caisse	100	5
Sous total	43 983	105 810
Provisions sur chèques en caisse	(1 779)	(1 779)
Total	42 204	104 031

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

7. Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Capital social	1 300 000	1 300 000
Réserves légales	130 000	130 000
Résultats reportés	410 376	535 446
Autres capitaux propres (Subventions nettes)	11 096	14 998
Réserve de réévaluation	759 067	759 067
Effets des modifications comptables	54	54
Résultat de l'exercice	67 801	4 930
Total	2 678 393	2 744 494

Par ailleurs le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital Social	Réserves Légales	Compte de réévaluation	Autres capitaux propres	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2020	1 300 000	130 000	759 067	15 052	535 446	4 930	2 744 494
Distribution des dividendes					(125 070)	(4 930)	(130 000)
Résorption subvention d'investissement				(3 902)			(3 902)
Résultat de la période						67 801	67 801
Solde de clôture 31/12/2021	1 300 000	130 000	759 067	11 150	410 376	67 801	2 678 393

8. Emprunts

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 1 304 416 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Emprunt Banque Zitouna	686 475	21 822
Emprunt Amen Bank	599 933	622 880
Emprunt BIAT	18 008	124 645
Total	1 304 416	769 347

9. Autres passifs courants

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 582 171 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actionnaires dividendes à payer	413 816	457 570
Actionnaires comptes courants	149	412 389
Administrateurs, jetons de présence à payer	23 150	23 150
Etat impôts et taxes	51 364	40 409
CNSS	41 698	36 446
Retenues des prêts BTS	0	311
Charges à payer	43 591	42 559
Assurance groupe	7 025	5 832
Produits constatés d'avance	807	15 807
Dettes provisions congés à payer	570	384
Total	582 171	1 034 857

10. Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de 1 210 617 DT se compose exclusivement du solde du compte échéances à moins d'un an sur emprunts non courants.

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Crédit bancaires échéances à moins d'un an	825 603	671 364
Comptes courants bancaires	381 217	104 214
Autres crédits échéances à moins d'un an	0	87 500
Intérêts courus crédits et dettes assimilés	3 796	14 416
Total	1 210 617	877 495

LES NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

11. Revenus

Les revenus de STAG SA ont atteint 2 712 161 DT au 31 décembre 2021 contre 3 066 514 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au S31 décembre 2020
Ventes exonérés de TVA	2 092 198	2 184 538
Ventes en suspension de TVA	19 838	9 756
Ventes taxables	600 136	872 303
Remise, Rabais et Ristournes accordés	(11)	(82)
Total	2 712 161	3 066 514

12. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 620 187 DT contre 523 768 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Produits locatifs	497 070	392 419
Produits des activités annexes	118 333	97 503
Ventes de déchets	4 785	22 525
QP subvention	0	11 321
Total	620 187	523 768

13. Achats de matières consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 432 708 DT contre 3 358 459 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Achats papier	1 056 253	1 992 732
Achats plaques	81 597	78 198
Achats colle	20 085	64 061
Variation de stocks	832 208	603 169
Achats encre	37 831	62 117
Achats stockés	48 246	46 998
Frais sur achats	196 355	359 420
Electricités	125 901	119 164
Carburant	24 540	25 078
Remise, Rabais et Ristournes Obtenus	7 385	4 554
Divers	2 306	2 967
Total	2 432 708	3 358 459

14. Charges du personnel

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2021 à 364 282 DT contre 336 991 DT au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Salaires	293 897	286 801
Charges sociales	46 820	47 691
Autres charges sociales	23 565	2 499
Total	364 282	336 991

15. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 369 014 DT contre **282 996** DT au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Impôts et taxes	29 486	29 817
Missions et réceptions	28 739	604
Frais de transport	22 564	24 942
Entretiens et réparations	102 970	92 056
Sous-traitance	36 786	36 730
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	33 111	22 589
Primes d'assurances	22 405	22 366
Frais postaux et télécommunications	7 655	2 626
Services bancaires et assimilés	57 275	37 572
Location matériel de manutention	1 261	3 919
Tantièmes et jetons de présence	6 000	7 500
Autres charges d'exploitation	1 266	2 213
Dons	19 495	60
Total	369 014	282 996

16. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à **250 414** DT contre **158 801** DT au 31 décembre 2020 et se détaillant comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Intérêts sur emprunts	155 359	81 511
Intérêts sur comptes courants	62 898	31 241
Pertes de change	10 778	39 793
Gains de change	(1 997)	0
Intérêts de retard	1 869	3 608
Agios	20 132	2 626
Intérêts sur emprunt leasing	0	21
Frais financiers sur obligation	1 374	0
Total	250 414	158 801

17. Les autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à **30 037** DT contre **35 609** DT au 31 décembre 2020 et se détaillant comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Produits divers ordinaires	5 129	2 721
Autres gains ordinaires	20 622	19 786
Produits liés à une modification comptable	0	9 190
Subventions d'exploitation TFP	3 902	3 200
Reprise sur provision	384	712
Total	30 037	35 609

18. Les autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à **9 664** DT contre **11 397** DT au 31 décembre 2020 et se détaillant comme suit :

Désignation	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Charges sur cession pertes exceptionnelles	264	4 960
Pénalités	7 187	487
Charges diverses ordinaires	2 213	4 533
Charges liées à une modification comptable	0	1 416
Total	9 664	11 397

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société « **SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES.SA**»

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, par votre Assemblée Générale Ordinaire du 09 Juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société «**SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES.SA**» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 6 099 510 dinars et un résultat bénéficiaire de 67 801 dinars.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «**SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES.SA**» au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les réserves relevées dans le cadre de notre audit se détaillent comme suit :

- La provision pour créances clients se trouve minoré d'une valeur de 28 485 dinars relative aux créances non mouvementées au cours de l'exercice 2021. Par conséquent, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'une valeur de 28 485 dinars.
- La participation de la société « STAG SA » dans la société Printer est estimée à 144 900 dinars soit 96,6% du capital de cette dernière, la valeur d'usage de cette participation au 31 décembre 2021 est valorisée à 114 177 dinars. Aucune provision n'a été constatée par la société au titre de cette dépréciation. De ce fait, les titres de participation ainsi que le résultat de l'exercice se trouvent majorés d'une valeur de 30 723 dinars.
- Le résultat de l'exercice se trouve majoré d'une valeur de 19 121 dinars relatifs à des provisions pour risques et charges non constatées au cours de l'exercice 2021.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Autres points

Les états financiers de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion modifiée.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Nos travaux consistent donc à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi notamment les dispositions de l'article 201 du code des sociétés commerciales inhérentes aux informations financières et comptables présentées par le conseil d'administration dans son rapport annuel de gestion de l'exercice 2021. Nous confirmons la cohérence des informations données dans ce rapport sur les comptes annuels avec les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2021.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2008 et des normes professionnelles.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives ; que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; et délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance ; qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie ; permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister ; les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que ; individuellement ou collectivement ; elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; à www.oect.org.tn.

Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur

Régularité de la tenue de comptabilité de la société

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, à part les points soulevés ci-dessous, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur :

- Contrairement aux dispositions de l'article 11 bis du Code des Sociétés Commerciales, le registre des dirigeants et le registre des valeurs mobilières n'ont pas été mis à jour.
- Contrairement aux dispositions du décret 2001-2728, le cahier des charges relatif à la tenue du registre des valeurs mobilières n'a pas été signé.
- Contrairement aux dispositions de l'article 222 du Code des Sociétés Commerciales, le registre des décisions du conseil d'administration n'a pas été mis à jour.

TUNIS LE 07 JUILLET 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ELYES MAATKI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Aux actionnaires de la société «**SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES.SA**»

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (autres que les rémunérations des dirigeants)

La société CAR TOLE SARL, représentée par son gérant Mr Mohamed Moncef BEN JEMMA, loue auprès de la société STAG un local faisant partie du bâtiment sis au 19 Rue de l'Usine ZI Ariana, d'une superficie de 170m². Le produit comptabilisé en 2021 s'élève à 4 200 dinars au titre de la location et 350 dinars au titre des produits annexes. Le solde du compte clients de la société CAR TOLE s'élève à 5 349 dinars au 31 décembre 2021.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes :

- Le compte courant de l'actionnaire Mr Mohamed Moncef BEN JEMMA, Président Directeur Général, présente un solde créditeur de 149 dinars au 31 décembre 2021, contre un solde créditeur de 412 389 dinars au 31 décembre 2020.

- Le conseil d'administration, réuni le 18 novembre 2015 a décidé de convertir 150 000 dinars des dettes inscrites au compte courant de l'actionnaire Mr Mohamed Moncef BEN JEMMA en crédit à moyen terme. Ce crédit est remboursable trimestriellement sur 3 ans à partir du 1er octobre 2015 et rémunéré au taux TMM+1. Le remboursement intégral du crédit a été effectué au cours de l'exercice 2021, le montant du principal s'élève à 87 500 dinars et les intérêts s'élèvent à 5115 dinars.

- La société Printer SARL, représentée par son gérant Mr Mohamed Moncef BEN JEMMA, loue auprès de la société STAG un local faisant partie du bâtiment sis au 19 Rue de l'Usine ZI Ariana, d'une superficie de 200m². Le produit comptabilisé en 2021 s'élève à 35 000 dinars. Le solde du compte clients de la société Printer s'élève à 36 545 dinars au 31 décembre 2021 contre un solde de 1 545 dinars au 31 décembre 2020.

- Le solde du compte courant de la société Printer enregistre un solde débiteur de 147 441 dinars au 31 décembre 2021 contre un solde débiteur de 102 923 dinars au 31 décembre 2020.

- La Société de Services Automobiles SA (SSA), représentée par son Directeur Général Mr. Marouane BEN JEMAA, loue auprès de la STAG un local faisant partie du bâtiment sis aux 19 rues de l'Usine ZI Ariana d'une superficie de 1500 m². Ce contrat a été modifié par trois avenants, le premier en date du 1er Janvier 2017, en vertu duquel il a été décidé de transférer les bureaux au 4ème étage moyennant un loyer mensuel de 1246 dinars. Le deuxième avenant en date du 1er Aout 2017 et comportait la décision de transférer l'entrepôt au Rez de chaussée pour un loyer mensuel de 3883 dinars.

Le 3ème avenant en date du 1er Juillet 2019 prévoyant le transfert d'une partie des bureaux localisés au 4ème étage. Ce local est d'une superficie de 92,66 m² et les loyers mensuels s'élèvent à compter du 1er Juillet 2019 à 1 021 dinars. Le montant du loyer annuel HT en 2021 s'élève à 84 983 dinars.

- La société STAG SA a facturé à la société SSA SA au cours de l'exercice 2021 des prestations de services diverses s'élevant à 30 276 dinars.

- Le solde du compte client de la société SSA SA s'élève à 4 038 dinars au 31 décembre 2021 contre 22 683 dinars au 31 décembre 2020.
- La société Tunisia Fleet Management TFM SA représentée par son Président Directeur Général Mr Marouane BEN JEMAA, loue auprès de la société STAG un local situé au bâtiment sis au 19 Rue de l'Usine ZI Ariana, d'une superficie de 278 m². La charge locative annuelle s'élève en 2021 à 26 711 dinars contre 23 396 dinars en 2020.
- La société STAG SA a effectué des achats auprès de la société TFM SA en 2021 pour un montant de 1 399 dinars. Le solde du compte Fournisseurs de la Société TFM SA s'élève à 1 664 dinars au décembre 2021 contre 4 024 dinars au 31 décembre 2020.
- La société STAG SA a facturé 18 899 dinars à la société TFM SA en 2021 au titre des prestations de services diverses. Le solde du compte clients de la Société TFM SA s'élève à 11 129 dinars au 31 décembre 2021 contre 2 805 dinars au 31 décembre 2020.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération mensuelle nette du Président Directeur Général Mr Moncef BEN JEMAA est fixée par le Conseil d'Administration du 18 novembre 2015 à 4 000 dinars par mois. Toutefois l'assemblée générale ordinaire réunie 09 Juillet 2021 a décidé de suspendre cette rémunération en 2021.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

TUNIS LE 07 JUILLET 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ELYES MAATKI